

equitas

**Programme international de formation aux droits humains
Du 10 au 29 Juin 2018**



**Rapport d'évaluation
2018**

Résumé

Ceci est le rapport d'évaluation pour la 39^e édition du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) organisé par Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains (Equitas). Le programme s'est déroulé au Collège John Abbott à Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) du 10 au 29 juin 2018. Ce rapport s'adresse principalement à toutes les parties prenantes du programme, c'est-à-dire aux participantes et participants, aux personnes chargées de l'animation et de la co-animation, aux personnes-ressources, aux membres du personnel d'Equitas ainsi qu'aux anciennes et anciens participantes et participants du PIFDH, aux bailleurs de fonds et aux ambassades, consulats et Hauts-commissariats du Canada.

Le PIFDH est une activité centrale du programme « Renforcer l'éducation aux droits humains à l'échelle mondiale » (RÉDHÉM). De niveau intermédiaire, cette formation intensive de trois semaines s'adresse principalement aux membres d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions nationales et régionales et d'organismes gouvernementaux voués à faire avancer la cause des droits humains par l'éducation aux droits humains (ÉDH).

Le but principal du PIFDH est de renforcer la capacité des organisations et des institutions des droits humains à mettre en œuvre des activités d'éducation aux droits humains (par exemple : des formations, des campagnes de sensibilisation, de la diffusion d'information, du plaidoyer) visant à bâtir une culture universelle des droits humains. Pour ce faire, le programme utilise une approche centrée sur la participante et le participant qui favorise l'apprentissage mutuel grâce à l'échange d'expériences entre les participantes et participants, l'équipe d'animation et les personnes-ressources. Une approche participative encourage l'analyse sociale en vue de l'autonomisation des apprenants adultes et le développement de leur capacité à poser des actions concrètes pour un changement social conforme avec les valeurs et les normes des droits humains.

L'édition 2018 du PIFDH a rassemblé quatre-vingt-dix (90) participantes et participants et six (6) anciennes participantes et anciens participants qui ont été responsables de la co-animation. Quarante-huit (48) pays étaient représentés. Cinquante-sept (57) des participantes et participants étaient anglophones et trente-neuf (39), francophones. Il y avait également sept (8) personnes chargées de l'animation, plus de vingt-cinq (25) personnes-ressources, trente-sept (37) membres du personnel d'Equitas, et onze (11) stagiaires qui ont participé à l'exécution du programme. De plus, neuf (9) bénévoles ont contribué en donnant de leur temps ou en fournissant des services ou du matériel.

Les conclusions de ce rapport sont basées sur les réponses des participantes et participants à l'évaluation finale effectuée lors de la dernière journée du Programme, et les recommandations découlent des commentaires reçus de la part de l'équipe d'animation ainsi que des membres du personnel d'Equitas.

Les principales conclusions de l'évaluation du PIFDH indiquent que les participantes et participants étaient très satisfaits du programme et qu'ils étaient confiants en leur capacité à mettre en œuvre leurs apprentissages par rapport aux sept (7) objectifs du programme.

Quatre-vingt-dix pourcent (90%) des participantes et participants qui ont complété l'évaluation générale ont déclaré qu'ils étaient très satisfaits (68%) ou satisfaits (22%) du PIFDH 2018.¹

¹ 10% des participantes et participants ont mentionné ne pas être satisfaits. Cependant, les résultats positifs de l'évaluation générale contredisent cette insatisfaction. Par exemple, 98% des participantes et participants étaient fortement en accord ou en accord que les objectifs poursuivis étaient atteints, et 97.7% ont indiqué qu'ils recommanderaient le programme à d'autres. Cela montre que ces réponses furent certainement une erreur d'interprétation ou d'appréciation des échelles de notation.

Quatre-vingt-dix-huit pour cent (98%) des participantes et participants étaient fortement en accord (54%) ou en accord (44%) que les objectifs généraux du programme ont été atteints.

Quatre-vingt-quinze pour cent (95%) des participantes et participants étaient fortement en accord (53.4%) ou en accord (42%) que le thème de l'égalité de genre a été adéquatement abordé tout au long du PIFDH. La ventilation des résultats par genre ne révèle pas de différences significatives entre l'évaluation des hommes et l'évaluation des femmes (95.6% des femmes étaient fortement en accord ou en accord et 94% des hommes étaient fortement en accord ou en accord).

Cent pour cent (100%) des participantes et participants ont déclaré que l'approche intégrée en matière d'apprentissage du programme, qui combine du contenu sur les droits humains et une méthodologie en éducation aux droits humains, a augmenté leur capacité à concevoir ou à animer des activités d'ÉDH.

Le PIFDH continue d'être un programme qui est fortement recommandé par les participantes et participants : 97.7% ont indiqué qu'ils recommanderaient le programme à d'autres personnes de leur organisation ou pays.

“I have learned a lot from this training. I have [a] better understanding of Human Rights Education, and it[s] importance in bringing about social change. My perception[s] have changed a great deal. Earlier I had the assumption that HRE is all about learning UN international instruments , various conventions and treaties and the human rights activism . However after attending the training , I have learnt that it['s] not just that. It is also about having better relationship[s] , networking and respecting others , with much dignity and respect. I also learnt how each of our perceptions may be different for a particular event, or situations and how as Human Rights Defenders, we can learn to resolve the difference and conflict and instead focus on our common goals / cause for social change.”

- Participant-e de l'Inde



Canada

Programme réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise Affaires Mondiales Canada.

Description du programme

But du programme

L'objectif du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) 2018 est de renforcer la capacité des organisations et institutions des droits humains à entreprendre des activités en éducation aux droits humains (par exemple, de la formation, des campagnes de sensibilisation, la diffusion de l'information et du plaidoyer) destinées à l'édification d'une culture mondiale des droits humains.

Objectifs du programme

Suite à leur expérience au PIFDH, les participantes et participants devraient être en mesure de :



En utilisant la métaphore de l'arbre, les participantes et participants du PIFDH 2018 créent une représentation visuelle d'une société où la culture des droits humains est une réalité.

- Utiliser un cadre fondé sur les normes et principes reconnus internationalement en matière de droits humains, pour analyser les problèmes et les situations rencontrés dans le travail de leurs organisations
- Identifier les moyens par lesquels l'éducation aux droits humains peut accroître l'efficacité de leur travail en droits humains
- Intégrer une approche participative dans leur travail en droits humains et en éducation aux droits humains
- Indiquer des moyens appropriés pour mettre en pratique leur apprentissage réalisé au PIFDH dans le travail de leurs organisations
- Explorer les possibilités de réseautage essentiel pour faire avancer la cause des droits humains
- Déterminer des stratégies pour promouvoir l'égalité de genre dans leur travail en éducation aux droits humains
- Utiliser un processus d'évaluation de base pour l'évaluation des résultats de leur travail en éducation aux droits humains

Méthodologie du programme

Compte tenu que le PIFDH est une formation sur l'éducation aux droits humains² pour des éducatrices et des éducateurs aux droits humains, la méthodologie du programme est elle-même un élément essentiel d'apprentissage pour les participantes et participants. L'approche d'Equitas à l'éducation aux droits humains illustrée dans le PIFDH implique l'interaction dynamique des différents paradigmes décrits ci-dessous. Pris ensemble, ils permettent aux gens d'élargir leurs opinions d'eux-mêmes, des autres et du monde et de prendre des mesures en faveur du changement social dans leurs sociétés, compatible avec les valeurs et les normes des droits humains. Les participantes et participants explorent chacun de ces paradigmes pendant le PIFDH et déterminent comment les appliquer dans leur travail en droits humains et en éducation aux droits humains. Une brève description de chacune des approches est fournie ci-dessous.

Une **approche systémique** permet aux participantes et participants d'analyser le contexte plus large (social, politique, juridique et économique) des droits humains et de l'éducation aux droits humains. Elle leur permet de considérer dans quelle mesure leur travail correspond à d'autres actions locales et internationales portant sur des questions similaires. Elle les aide également à mieux déterminer comment leur travail en ÉDH peut faire avancer les droits humains et contribuer au changement social dans leurs communautés et sociétés. Comprendre le contexte entraîne une augmentation de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité de leur travail.

Une **approche fondée sur les droits humains (ADH)** est un cadre conceptuel basé sur les normes internationales des droits humains qui définit la réalisation de tous les droits humains comme étant l'objectif des actions sociales. L'ÉDH est une action sociale qui a un rôle fondamental à jouer dans la réalisation des droits humains. Par conséquent, elle a besoin d'être guidée par l'approche fondée sur les droits humains, qui souligne la participation, la responsabilité, la non-discrimination, l'autonomisation et les liens avec les droits humains. L'approche fondée sur les droits humains fournit une norme commune de réussite internationalement reconnue pour les actions sociales.

L'approche participative est la façon dont nous mettons en œuvre l'ADH dans l'éducation aux droits humains et d'autres actions sociales. Cette approche encourage l'analyse sociale visant l'autonomisation des participantes et participants afin qu'ils développent des actions concrètes pour le changement social conformes aux valeurs et aux normes en matière de droits humains. Elle permet aux participantes et participants d'aborder les questions des droits humains dans la perspective de leurs expériences vécues. Une approche participative permet aux membres du groupe de découvrir à quoi la vie ressemble dans le respect des droits humains dans le cadre d'une session de formation comme le PIFDH ou d'autres actions sociales et dans leur vie quotidienne. En outre, elle conduit à des changements dans les attitudes et les comportements dans la sphère privée des gens.

La **spirale d'apprentissage** est un modèle pour la conception d'actions sociales (comme l'éducation aux droits humains), conformément à une approche participative. C'est un outil de planification de l'éducation aux droits humains pour le changement social qui nous permet de mettre une approche participative en action. C'est le modèle utilisé pour la conception du PIFDH.

Les processus et les perspectives qui sont essentiels pour la mise en œuvre de l'ÉDH conforme à une approche fondée sur les droits humains incluent la réflexion critique, l'évaluation et la perspective de genre.

² Pour Equitas, l'éducation aux droits humains est un processus de transformation qui commence avec les individus et qui s'étend à toute la société. Avec le temps, l'éducation aux droits humains inspire les gens à prendre contrôle de leur vie et des décisions qui les affectent.

Profil des participantes et participants

Le programme de cette année a réuni quatre-vingt-dix (90) participantes et participants et six (6) anciennes participantes et anciens participants qui ont participé en tant que co-animatrices ou co-animateurs, pour un total de 96 personnes (48 femmes, 44 hommes et 4 personnes ne s'identifiant pas comme femme ou homme). Quarante-huit (48) pays étaient représentés. Cinquante-sept (57) participantes et participants étaient anglophones et trente-neuf (39) étaient francophones. Ces éducatrices et éducateurs et militantes et militants des droits humains représentaient des organisations de la société civile, des organisations internationales et des établissements d'enseignement travaillant sur une diversité de questions relatives aux droits humains. Le tableau ci-dessous présente la répartition des participantes et participants selon la région et le genre.

Table 1: Participant-e-s au PIFDH 2018 selon la région et le genre (incluant les co-animatrices et co-animateurs)				
Région	Hommes	Femmes	Autres	Nombre de Participant-e-s
Asie du Sud	7	6	0	13
Moyen Orient et Afrique du Nord	4	8	0	12
Asie du Sud-Est et de l'Est	6	7	1	14
Afrique anglophone	7	5	0	12
Afrique francophone	12	15	1	28
Caraïbes	4	4	2	10
Amérique latine	2	1	0	3
Canada, É-U, Europe de l'Ouest	2	0	0	2
Europe centrale et de l'Est et Asie centrale	0	2	0	2
TOTAL	44	48	4	96

Equitas aimerait souligner que la participation de certaines personnes a été rendue possible grâce au support des donateurs suivants : ABCOM, Alena Perout, American Jewish World Service (AJWS), Avocats Sans Frontières, Brian Bronfman Family Foundation, Carmelite Prisoners' Interest Organization (CAPIO), Carrefour Canadien International, Claretian Missionaries, Ambassade du Canada au Vietnam, Euro-Burma Office, FOKAL Haïti, Haut-commissariat du Canada en Malaisie, Institute for Cooperative Education – Concordia University, Inter Pares, Max Yalden Foundation, McGill University Arts Internship Office, Oxfam Québec, PARA, Programa Nina, University of the Philippines Law Center.

Conclusions et recommandations

Cette section présente quelques conclusions et recommandations clés tirées du PIFDH 2018.

Contenu du programme

Pour demeurer à l'avant-garde de l'éducation aux droits humains, Equitas examine le contenu du Programme annuellement. Les modifications apportées au contenu sont faites à la lumière de l'évaluation et des recommandations de l'année précédente pour veiller à ce que le programme soit cohérent avec les tendances actuelles en matière de droits humains et d'éducation aux humains.

Aborder les défis mondiaux

Session thématique régionale

De 2014 à 2016, les sessions thématiques régionales se sont concentrées sur les stratégies et opportunités d'engagement des décideuses et décideurs sur des problématiques de droits humains. La situation des défenseuses et défenseurs des droits humains devenant de plus en plus difficile, spécifiquement dans les pays d'où sont originaires la majorité des participantes et participants du PIFDH, les sessions de 2017 et 2018 ont porté sur le défi que représente le rétrécissement des espaces pour les droits humains et le travail d'éducation à ces droits.

Pour cette session, les participantes et participants étaient pour la plupart regroupés par région et comme d'habitude, cela a été bien reçu. Quatre-vingt-onze pour cent (91%) des participantes et participants ont trouvé cette session très utile (57%) ou utile (34%). Après la session, les résultats seront utilisés pour développer des outils de connaissance partagés sur la communauté d'Equitas et le site web par l'entremise d'*Equitas le partage!*

Tel que mentionné par Michel Forst, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, les éducatrices et éducateurs aux droits humains qui travaillent sur les enjeux environnementaux sont souvent menacés et risquent, dans certains cas, la mort³.

Recommandation

Avec l'augmentation de l'exploitation des ressources naturelles et les dégradations environnementales qui en découlent, les défenseuses et défenseurs des droits humains travaillant sur la justice environnementale font face à des risques sécuritaires particulièrement importants. De plus, la justice environnementale affecte les droits et les libertés humaines, comme le droit à la vie, à la santé, à la nourriture, à l'eau potable, à un logement convenable, à l'éducation, ainsi que le droit à la sécurité et la liberté d'expression, d'opinion, d'association, et d'assemblée.

Il est donc fortement recommandé qu'Equitas explore dans la session régionale thématique 2019 le thème de la justice environnementale et la façon dont elle affecte les droits et les libertés humaines, comme le droit à la vie, à la santé, à la nourriture, à l'eau potable, à un logement convenable, à l'éducation, ainsi que le droit à la sécurité et la liberté d'expression, d'opinion, d'association, et d'assemblée. Ceci adresserait aussi la recommandation faite dans la dernière évaluation du PIFDH, concernant les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Sécurité physique et numérique des défenseuses et défenseurs des droits humains

Étant donné la situation de sécurité précaire des défenseuses et défenseurs des droits humains dans le monde, qui affecte beaucoup de participantes et participants, la question de la sécurité physique et

³ Énoncé de Michel Forst, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

numérique des défenseuses et défenseurs des droits humains reste pertinente. Quatre-vingt-trois pour cent (83%) des participantes et participants ont rapporté que la session était pertinente par rapport à leur travail et l'ont évaluée comme très bonne (23%) ou bonne (60%).

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas continue à prévoir des espaces dans le programme pour discuter de ces problématiques et invite à nouveau le rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, ou un autre expert spécialisé, pour débattre de la problématique de sécurité.

Égalité de genre et approche fondée sur les droits humains (ADH)

Égalité de genre incluant les droits des personnes LGBTQI

Depuis plusieurs années, Equitas développe ses connaissances et réfléchit avec les participantes et participants du PIFDH sur l'égalité de genre, obtenant des résultats très positifs et des changements de perception à propos du rôle des filles et des femmes dans la société, et une compréhension du genre étendue au-delà de la perspective binaire.

Recommandation

Pour enrichir le travail réalisé sur cet enjeu, il est recommandé qu'Equitas :

- Continue à examiner comment le genre et l'égalité de genre sont traités dans le Programme, afin d'assurer une plus grande inclusion des réalités non binaires (par exemple, le paradigme du genre binaire);
- Maintienne les formats de l'éditions 2018 pour la session portant sur les enjeux LGBTQI;
- Fasse des références spécifiques au 5^{ème} Objectif de Développement Durable à propos de l'accomplissement de l'égalité de genre et la valorisation pour toutes et tous.

ADH – Non-discrimination et groupes marginalisés

Comme l'approche fondée sur les droits humains est centrale au PIFDH et que la réalisation des droits des populations exclues et marginalisées est un élément-clé de cette approche, Equitas a développé des connaissances et poussé ses réflexions ainsi que celles des participantes et participants sur les manières de s'assurer que les droits de ces populations sont pris en considération. Le premier pas fut d'assurer leur inclusion au PIFDH. Ainsi, en 2017 et 2018, des efforts concertés ont été déployés pour inviter des participantes et participants travaillant sur les droits des personnes en situation de handicap (PSH), certaines et certains vivant eux-mêmes avec un handicap. Leur inclusion dans le programme a permis beaucoup de discussions durant les sessions plénières et au sein des groupes à propos des réalités, enjeux, droits et opportunités pour les PSH. Equitas a aussi tenu durant la dernière semaine du programme un groupe de discussion dédié aux droits des PSH avec des participantes et participants travaillant principalement sur ce sujet.

Recommandations

Pour traiter les enjeux concernant les droits des populations marginalisées et exclues, il est recommandé qu'Equitas :

- Ajoute la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* dans le module en ligne ainsi que dans le manuel de ressources.
- Ajoute une question à propos de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans le plan individuel.
- Inclue une discussion sur l'intersectionnalité et la non-discrimination pour s'assurer que les droits de toutes les personnes marginalisées, dont les PSH, soient pris en considération dans les activités du Programme.
- Continue de faciliter une discussion sur les droits de toutes les personnes marginalisées, dont les PSH, avec des participantes et des participants travaillant en priorité dans ce domaine durant le PIFDH pour s'assurer d'intégrer le sujet de la manière la plus adéquate.

- Préparer une fiche-conseil pour le personnel d'Equitas et l'équipe d'animation sur l'inclusion des PSH au PIFDH.

Les droits des peuples autochtones

Les droits des personnes autochtones étaient mentionnés dans le Rapport d'évaluation 2010-2015 du PIFDH comme étant un sujet important à aborder. Les sujets mentionnés incluent le respect pour les droits ancestraux à leur territoire, leur accès à un logement approprié, l'éducation, l'emploi, la pauvreté et la discrimination.

Cette année, nous avons ajouté une reconnaissance territoriale dans nos manuels ainsi que dans le guide d'information. Nous avons aussi fait une reconnaissance territoriale lors du commencement du programme et à la cérémonie d'ouverture.

Recommandations :

Pour traiter les enjeux concernant les droits des peuples autochtones, il est recommandé qu'Equitas :

- Continue d'intégrer la reconnaissance territoriale dans les ressources d'éducation et dans les premières sessions.
- Ajoute le *Déclaration sur les droits des peuples autochtones* dans le manuel de ressource.
- Pense à intégrer le sujet plus profondément dans le PIFDH 2020.

Renforcer les capacités en ÉDH

Plan individuel

Le plan individuel, outil de suivi clé qui permet aux participantes et participants de planifier la manière de transférer les apprentissages réalisés pendant le programme et de les mettre en action, reste un élément unique et crucial au PIFDH. Les participantes et participants ont été extrêmement positifs vis-à-vis de l'utilité du plan individuel pour mettre en pratique les apprentissages réalisés, et en égard à la valeur ajoutée du coaching fourni. Le processus du plan individuel est également une opportunité de réseautage et d'élaboration de partenariats bénéfiques aux participantes et participants, à leur organisation ainsi qu'à Equitas.

Plusieurs des problèmes soulevés l'année dernière ont été réglés en ajoutant des sessions de coaching pour le personnel et en fournissant des instructions claires sur l'estimation du nombre de personnes rejointes par le plan individuel.

Recommandation

Afin de tirer profit au maximum du temps et des ressources investis dans le développement des plans individuels, il est recommandé que :

- Equitas poursuive le processus mis en œuvre en 2018 qui consiste à identifier les membres du personnel revêtant le rôle de coach au moment du processus de planification annuelle afin que ces personnes allouent le temps nécessaire et à la préparation et à la réalisation de cette activité ;
- Comme en 2018, deux sessions d'orientation pour les coachs soient organisées, l'une se concentrant sur les méthodes de coaching et les techniques et l'autre, sur le développement des plans individuels. Les attentes en ce qui a trait à la clarté du processus d'évaluation, à l'intégration de la perspective genre et à l'estimation du nombre de personnes rejointes par le plan individuel devront être présentées dès l'orientation pour assurer un accompagnement et une évaluation plus uniformes.
- Equitas partage avec les coachs plusieurs exemples de plans individuels passés qui intègrent de manière satisfaisante le processus d'évaluation et la perspective de genre, afin de les aider à mieux accompagner les participantes et participants.

Travail préparatoire en ligne – Mettre le monde à l'enDROIT

Ce cours en ligne a été suivi par 50 participantes et participants.

Recommandation

Il est recommandé que les participantes et participants qui y consentent reçoivent un accès au cours en ligne le plus tôt possible (dès Mars) afin de leur permettre de compléter l'intégralité du cours avant le PIFDH.

Le courant portant sur l'évaluation

Un nombre de participantes, participants, animatrices et animateurs continuent à soulever différents défis relatifs à l'évaluation, comme la terminologie des résultats et le développement des indicateurs.

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas s'appuie sur le nouvel outil sur les indicateurs qui est en cours de développement, *Evaluating the impact of human rights training – a guidance tool on developing indicators* (version française à suivre), pour en intégrer des éléments au courant portant sur l'évaluation.

Orientation de l'équipe d'animation

Cette année, l'orientation de l'équipe d'animation a reçu des évaluations particulièrement positives. Ce qui a été le plus apprécié fut l'emphase mise sur le partage et l'apprentissage réciproques.

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas :

- Continue d'explorer les opportunités pour les animatrices et animateurs de partager leurs « bonnes pratiques » ;
- Passe en revue les habiletés de conception d'activités et d'animation qui sont acquises par les participantes et participants au cours du programme avec l'équipe d'animation, et invite les participantes et participants à porter une attention particulière à ces éléments du processus.

Manuel

Lors de la rencontre finale avec les animatrices et animateurs, il a été mentionné qu'un certain nombre de références dans les encadrés d'information n'étaient plus à jour.

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas revoie le contenu de ces encadrés pour s'assurer que des sources plus récentes soient utilisées dans le manuel.

Manuel de ressources

La qualité du manuel ressources a été reconnue par tous les participantes et participants. Cent pour cent (100%) ont indiqué que les textes étaient très bons (66%) ou bons (34%).

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas continue à tenir à jour les lectures dans le manuel de ressources, pour assurer leur pertinence et maximiser leur apport à l'apprentissage des participantes et participants. Ainsi, la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* et la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones* pourraient être ajoutées au manuel.

Horaire du programme

Horaire

Ces dernières années, des efforts significatifs ont été faits suite aux critiques des participantes et participants pour assurer que l'horaire du programme dans son ensemble consacre suffisamment de temps à l'apprentissage, au repos et aux activités sociales. Malgré le fait que les participantes, participants et l'équipe d'animation ont indiqué que l'horaire était chargé, aucun commentaire ne semblait suggérer que des modifications devraient y être apportées.

Recommandation

Il est recommandé qu'Equitas limite les sessions en soirée, comme ce fût le cas en 2018.